



Code de conduite TEAM 3L

Les parents s'engagent à :

- S'intéresser et suivre son/ses enfant(s) dans le cadre de l'activité sportive au sein du Team 3L
- Participer activement et sur demande, fournir l'aide nécessaire lors de manifestations organisées par le Team 3L
- Annoncer les absences (ex. vacances...) de son/ses enfant(s) dès que le programme des entraînements/matches est communiqué
- Annoncer les absences non planifiées dès que possible
- Assurer ou organiser le transport de son/ses enfant(s) aux entraînements quel que soit le site d'attribution de l'équipe (La Neuveville, Lamboing et Lignières) ainsi qu'aux matches
- Adopter une attitude Fair-Play aux bords des terrains
- Se tenir informé des activités de son/ses enfant(s) dans le cadre du Team 3L
- Signaler rapidement à l'entraîneur des comportements pouvant nuire à son/ses enfant(s) ou au groupe
- Rendre attentif son/ses enfant(s) aux règles et appliquer le code de conduite

Les juniors s'engagent à :

- Fournir l'aide souhaitée lors des manifestations organisées par le Team 3L
- Toujours annoncer ses absences à l'entraîneur et ceci dès que possible
- Prendre soin du matériel (ballons, maillots, cônes etc...) et des infrastructures (vestiaires, locaux, terrains) mises à disposition par les clubs partenaires.
- Adopter une attitude Fair-Play envers ses camarades, son entraîneur ainsi qu'envers l'adversaire
- Proscrire l'utilisation dans le vestiaire d'appareils pouvant générer des contenus préjudiciables à l'image d'autrui
- Appliquer le code de conduite

Les entraîneurs s'engagent à :

- Favoriser dans toute la mesure du possible la progression des jeunes selon leur potentiel
- Adopter une attitude bienveillante à l'égard des enfants
- Adopter une attitude Fair-Play envers ses joueurs, l'adversaire et l'arbitre
- Respecter les clubs membres du groupement et leur donner une image positive auprès des juniors et des parents
- Se déplacer sur d'autres sites du groupement (La Neuveville, Lamboing et Lignières) afin de dispenser des entraînements
- Respecter, soutenir et appliquer les décisions prises par les comités centraux
- Signaler au responsable de site les transgressions graves aux règles édictées
- Appliquer et faire appliquer le code de conduite du Team 3L



Le groupement Team 3L dispose de trois sites (La Neuveville, Lamboing et Lignières) pour la pratique du football. La décision d'attribution des équipes aux sites d'entraînement est du ressort exclusif du comité du Team 3L. Par conséquent, les équipes peuvent être amenées à devoir se déplacer sur tous les sites du groupement.